

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARZE VILLAGES
DU 12 MAI 2016**

L'an deux mil seize, le douze du mois de mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs MARCHAISON, HEUVELINE, CONGNARD, DRAPEAU, JOUSSAUME, ROUTIER, BERARDI, GOBEREAU, MONTANÉ, SAINTY, BEAUDOIN J.P, DE LA PERRAUDIERE, COURCELLE, MAUXION, GOURDON, GIRAULT, LUCIEN, GODOT, TOUPLAIN, CHAPON, GUILLEUX, QUELEN, TUFFIER, LEGRAND, PRAIZELIN, RUQUIER BERTRAND, BELLARD, DINAND, LERAY, LANDAIS, PORTIER, BENESTEAU, RAIMBAULT, COYEAUD, BOURGEGAIS, LAIR, VIERON, BEAUDOIN P., LEMAI.

Absents excusés : - Mr EDIN François donne pouvoir à Mr BEAUDOIN Jean-Pierre
- Mme GOISLARD Véronique
- Mme DELORME Noëlla donne pouvoir à Mme ROUTIER Claire
- Mr DE ROCHEBOUËT Emmanuel donne pouvoir à Mr COYEAUD Alain

Absents :

- Mme LORION Isabelle
- Mr LINARD Didier
- Mr ROBERT Didier
- Mr CONSTANT Frédéric
- Mr LEMEUNIER Grégory
- Mr MABIT Raymond
- Mr FOURNIER Pascal

Convocation : 02/05/2016

Affichage : 18/05/2016

Observations au dernier compte-rendu : néant, adoption du compte-rendu du 14 avril 2016.

Secrétaire de séance : Mme BOURGEGAIS NATHALIE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé dans le cadre de ses délégations permanentes les documents suivants :

- *Devis de la SARL LEFRANC, pour la création d'une allée parallèle à la mairie de la commune déléguée de Jarzé, pour un coût de 3 745 € HT.*

- *Proposition pour la rénovation de l'allée piétonne menant à l'école de la commune déléguée de Jarzé pour un montant de 5 379.55 € HT de la SARL LEFRANC.*

- Avenant n°1 pour la maîtrise d'œuvre par AMC d'aménagement de la traversée d'agglomération sur la commune déléguée de Beauvau, montant de l'avenant 1 125.13 € HT soit un montant total du marché de 10 387.23 € HT au lieu de 9 262.10 € HT.

- Remise en état d'une borne sur trottoir de la commune déléguée de Chaumont d'Anjou pour un prix de 1 969.83 € HT.

- Contrat avec le groupe Trio Bele Noci pour l'animation de la fête de la musique à Jarzé Villages le 24 juin 2016 pour une prestation s'élevant à 620 €.

- Convention avec l'association FOOTLOOSE pour l'animation des TAP Danse Country tous les mardis du 26/04 au 05/07 pour un montant total de 450.45 €.

- Devis WALLE, fournitures d'un columbarium et de 5 cavurnes pour le cimetière de la commune déléguée de Jarzé d'un montant de 5 708.35 € HT.

1 - RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE BEAUVAU.

Après analyse des offres de 165 K€ à 185 K€ HT par la Société Anjou Maine Coordination, la commission d'appels d'offres propose de retenir l'offre la mieux disante, celle de l'entreprise JUGÉ :

- l'offre de base (tranche ferme 118 117.50 HT, tranche optionnelle 40 090.75 € HT) pour un montant de 158 208.25 € HT (189 849.90 € TTC)
- les prestations supplémentaires pour un montant de 165 500.25 € HT (198 600.30 € TTC)

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise JUGÉ.

2 - SUBVENTIONS 2016 DES COMMUNES DELEGUEES DE BEAUVAU, CHAUMONT D'ANJOU ET LUÉ-EN-BAUGEOIS

SUBVENTIONS	2016	Nombre
<i>Subventions commune déléguée de BEAUVAU</i>		
MFR Le Cèdre, Saint Barthélémy d'Anjou	30 €	1
Olympique Baugeois Basket	20 €	1
Olympique Baugeois Tennis	20 €	1
Groupement Défense des Cultures Marcé-Beauvau	120 €	
Société l'Union, Beauvau	140 €	
TOTAL	330 €	
<i>Subventions commune déléguée de CHAUMONT D'ANJOU</i>		
Anciens Combattants	90 €	
Club de la Bonne humeur	180 €	
Société Jeanne D'Arc	180 €	
Amicale Bibliophile	180 €	

Folk-Chaum'Pas	180 €	
Défense des cultures (Lué – Chaumont)	200 €	
TOTAL	1 010 €	
Subventions commune déléguée de LUE EN BAUGEOIS		
Club du 3ème Age	400 €	
S.A. Fêtes de Lué (Comité des Fêtes)	700 €	
Cercle l'Union de Lué (Société de Boules)	400 €	
Ass. Sport, Culture et Loisirs de Lué	400 €	
Cahiers du Baugeois	50 €	
TOTAL	1 950 €	
TOTAL COMMUNES DELEGUEES BEAUVAU-CHAUMONT-LUE	3 290 €	

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions des communes déléguées de BEAUVAU, CHAUMONT ET LUÉ-EN-BAUGEOIS

3 - COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) DE LA ZAC BELLEVUE-LES ARGOULTS SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE JARZE

Madame le Maire présente le CRAC établi par la SODEMEL et propose au Conseil Municipal :

- d'approuver le bilan prévisionnel au 31 décembre 2015 portant les dépenses et les recettes de l'opération à 4 700 K€ HT et le compte-rendu à la collectivité établi au 31 décembre 2015.
- d'approuver le principe de la garantie du financement prévu par la collectivité concédante.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

4 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LOIR

Madame le Maire propose qu'à compter du 1^{er} septembre 2016, un agent de la Communauté de Communes du Loir effectuera une partie de son temps de travail (415 heures annuelles) pour la coordination des Temps d'Activités Périscolaires pour une durée de 1 an.

Les objectifs de cette mise à disposition sont :

- professionnaliser la coordination – Essoufflement au bout de 2 ans, besoin d'approfondir le projet éducatif – faire le lien avec projets des écoles ;
- obtenir l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le financement de la CAF (0.50€/heure TAP/élèves inscrits soit 14 040 € sur la base de 260 élèves). Le seul critère ne le permettant pas actuellement est l'absence de coordinateur TAP diplômé (niveau BPJEPS minimum).

Décision du Conseil Municipal :
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du Loir auprès de la commune de Jarzé Villages pour une durée de 1 an

- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante pour la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du Loir auprès de la commune de Jarzé Villages pour une durée de 1 an, cet arrêté donnant lieu à un arrêté individuel de mise à disposition.

5 – CREATION D'ADRESSES SUR LES COMMUNES DELEGUEES DE BEAUVAU ET JARZE

○ COMMUNE DELEGUEE DE BEAUVAU

❖ Rue de la Tranchardière :

- 3** Locatif La Renaissance (B740)
- 3Bis** Locatif La Renaissance (B740)
- 15** Locatif Mr PARES (B946)
- 15 Bis** Locatif Mr PARES (B946)
- 23** Mr et Mme COUDRAY (B663)
- 30** Mr BOIDRON (B992)
- 32** Mr CHARRUAU et Mme VIERON(B991)
- 34** Mr COUDRAY (B962)
- 36** Mr et Mme DENIS (B961)
- 38** Mr et Mme JAMAIN (B757)
- 40** Mr DAGNET et Mme LASNIER
- 42** Mr et Mme LAILLE (B669)

❖ Chemin du Pressoir

- 1** Mr BELLANGER (B1020)

❖ Rue de l'Amicale

- 7** Locatif Mme BUINEAU (B990)
- 8** Mr et Mme ALBERT (B746)
- 15** Locatif Mr DUFRESNE (B854)
- 19** Locatif Mr DUFRESNE (B854)

❖ Rue Saint Martin

- 6** Mr DALIVOUST (B943)
- 10** Mr BESSON Bruno (B1013) FOUCHER ?
- 17** Atelier communal (B966)
- 22** Mr BINESSE (B440)

❖ Route de Richebourg

- 1** Mr GUILLEMENT (B857)
- 2** Mr et Mme GRASSET (A43)
- 3** Mr PERISSIN (B830)
- 4** Mr et Mme AUPECLE (A322)
- 6** Mr et Mme DUBOIS (A48)
- 8** Mr et Mme JOB (A296)
- 10** Mr et Mme LEYDIER (A46)

- 12 Mr et Mme CHENESSEAU (A53)
- 14 Mr et Mme BERARDI (A54)

❖ **Rue du Prieuré**

- 14 Mr et Mme BOURDIN (B997)

○ **COMMUNE DELEGUEE DE JARZE**

❖ **Route de Beauvau**

- 1A Mr et Mme MENARD (AB 476)
- 1B Mr et Mme TOUPLAIN (B646)

❖ **Chemin de la Fresnaie**

- 1 Mr GOUBARD et Mlle GAUTHIER (C352)
- 2 Mme DEMONGEOT (C297)
- 3 Mr MENARD (C1066-C1065)
- 5 Mr LEDUC et Mlle LAFLECHE 5C1064 et C1067)
- 7 Mr et Mme PIRON (C1131)
- 9 Mr et Mme BONTEMPS (C1037)

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces créations d'adresses.

6 – DESIGNATION D'ELUS REFERENTS A LA SECURITE ROUTIERE

Madame le Maire propose de désigner Mme Nathalie LEGRAND et Mr Alain COYEAUD comme élus référents de la sécurité routière pour la commune de Jarzé Villages.

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

7- CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX ET D'ENTRETIEN AVEC LE DEPARTEMENT

La commune de Jarzé Villages souhaite réaliser sur les routes départementales n°59 et n°82, des aménagements de voirie destinés à améliorer la sécurité routière en agglomération et à mettre en application le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par la commune de Jarzé Villages.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la présente convention qui a pour objet :

- d'autoriser la commune de Jarzé Villages à réaliser sur le domaine public routier départemental, les aménagements ci-après désignés,

- *RD 59 de la section comprise entre le PR 25+412 et le PR 26+286*
 - aménagement de la traverse, PR 25+750 au PR 25+925
Elévation des rampants du plateau existant et mise aux normes accessibilité des trottoirs
 - Modification de la géométrie du giratoire PR 25 + 1410 au PR 25+1450
Elargissement de l'anneau central et modifications des îlots sur les bretelles

- RD 82 de la section comprise entre le PR 13+451 et le PR 13+936

- Aménagement de traverse, PR 13+451 au PR 13+936

Mise aux normes accessibilité et réfection des trottoirs

- de définir entre le Département et la commune de Jarzé Villages, les modalités et les responsabilités d'entretien de ces aménagements.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

8 – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE JARZE

Madame le Maire présente le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), établi par la société Anjou Maine Coordination (AMC), pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie de la commune déléguée de Jarzé, composé de 3 tranches pour un coût estimé à :

- 1 ^{ère} tranche (2016) :	127 555.00 € HT
- 2 ^{ème} tranche (2017) :	127 995.00 € HT
- 3 ^{ème} tranche (2018) :	121 742.50 € HT
TOTAL :	377 292.50 € HT

Cette consultation se déroulera du 19 mai au 07 juin 2016. L'ouverture des plis est fixée le 07 juin à 17h.

9 – ACHAT D'UN MODULAIRE POUR L'ESPACE JEUNES

Une visite de l'emplacement du futur Espace Jeunes a eu lieu le 11 mai 2016 avec les élus de la commission enfance, l'animatrice et quelques jeunes afin d'échanger sur les devis du modulaire, l'emplacement exact, l'orientation et les aménagements extérieurs.

Deux propositions ont été déposées :

- Entreprise COURANT CONSTRUCTEUR, 70 748 € HT pour 69.49 m² intérieur
- Entreprise PETIT LOCATION, 61 210 € HT pour 67.15 m² intérieur

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de Petit Location pour un coût de 61 210 € HT.

10 – INDEMNITES DES STAGIAIRES

Madame le Maire propose d'harmoniser les indemnités versées aux stagiaires à l'échelle de Jarzé Villages par une somme forfaitaire comprise entre 100 € et 300 €. Le montant à définir se fera en fonction du mérite et de la qualité du travail effectué.

Décision du Conseil Municipal : Par 42 oui et 1 non, le Conseil Municipal accepte l'harmonisation des indemnités des stagiaires.

11 – INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ 24 mai à 20h30 : réunion de la commission des sports
- ❖ 03 juin : concert à Chaumont à 20h30 à l'église
- ❖ 05 juin : vide grenier à Beauvau
- ❖ 18 juin : 70 ans de l'ESJ de 10h à 17h à la salle omnisports, pot à 18h
- ❖ 24 juin : fête de la musique à Jarzé
- ❖ 03 septembre : forum des associations de Jarzé-Villages de 9h à 12h (organisation par les délégués aux associations)
- ❖ 03 et 04 septembre : Les Ruralités à Marcé
- ❖ 10 septembre : visite découverte de Jarzé Villages aux élus de 9h à 12h en car.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 9 juin à 20h30

NOM	PRENOM	FONCTION	COMMUNE DELEGUEE	SIGNATURE
MARQUET	Elisabeth	Maire	JARZE	

MARCHAISON	Jean-Albert	1er adjoint	JARZE	
HEUVELINE	Sylvie	2ème adjointe	JARZE	
CONGNARD	André	3ème adjoint	JARZE	
DRAPEAU	Virginie	4ème adjointe	JARZE	
JOUSSAUME	Cédric	5ème adjoint	JARZE	
ROUTIER	Claire	6ème Adjointe	CHAUMONT D'ANJOU	
CHAPON	Dominique	Conseiller délégué	JARZE	
GIRAULT	Dominique	Conseiller délégué	JARZE	
LUCIEN	David	Conseiller délégué	JARZE	
BERARDI	Marc	Maire délégué adjoint	BEAUVAU	
GOBEREAU	Joël	1er adjoint délégué	BEAUVAU	
MONTANÉ	Sylvie	2ème adjointe déléguée	BEAUVAU	
SAINTY	Michèle	3ème adjointe déléguée	BEAUVAU	
BEAUDOIN	Jean-Pierre	Maire délégué adjoint	CHAUMONT D'ANJOU	
EDIN	François	1er adjoint délégué	CHAUMONT D'ANJOU	
DE LA PERRAUDIERE	Bernard	Maire délégué adjoint	LUE-EN- BAUGEOIS	
COURCELLE	Michel	1er adjoint délégué	LUE-EN- BAUGEOIS	
MAUXION	Alain	2ème Adjoint délégué	LUE-EN- BAUGEOIS	
GOURDON	Yves	3ème adjoint délégué	LUE-EN- BAUGEOIS	
GODOT	Jocelyne	Conseillère municipale	JARZE	
TOUPLAIN	Gérard	Conseiller municipal	JARZE	
GUILLEUX	Michel	Conseiller municipal	JARZE	
QUELEN	Maryvonne	Conseillère municipale	JARZE	
TUFFIER	Jérôme	Conseiller municipal	JARZE	

NOM	PRENOM	FONCTION	COMMUNE DELEGUEE	SIGNATURE
LEGRAND	Nathalie	Conseillère municipale	JARZE	
PRAIZELIN	Alexandra	Conseillère municipale	JARZE	
RUQUIER BERTRAND	Anne-Laure	Conseillère municipale	JARZE	
BELLARD	Anne-Laure	Conseillère municipale	JARZE	
DINAND	Fabrice	Conseiller municipal	LUE-EN-BAUGEOIS	
LERAY	Chantal	Conseillère municipale	LUE-EN-BAUGEOIS	
LORION	Isabelle	Conseillère municipale	LUE-EN-BAUGEOIS	Absente
LANDAIS	Arlette	Conseillère municipale	LUE-EN-BAUGEOIS	
LINARD	Didier	Conseiller municipal	LUE-EN-BAUGEOIS	Absent
PORTIER	Joëlle	Conseillère municipale	JARZE	
ROBERT	Didier	Conseiller municipal	LUE-EN-BAUGEOIS	Absent
BENESTEAU	Clarisse	Conseillère municipale	LUE-EN-BAUGEOIS	
GOISLARD	Véronique	Conseillère municipale	CHAUMONT D'ANJOU	Absente excusée
CONSTANT	Frédéric	Conseiller municipal	CHAUMONT D'ANJOU	Absent
LEMEUNIER	Grégory	Conseiller municipal	CHAUMONT D'ANJOU	Absent
RAIMBAULT	Emmanuelle	Conseillère municipale	CHAUMONT D'ANJOU	
DELORME	Noëlla	Conseillère municipale	CHAUMONT D'ANJOU	Absente excusée PVR ROUTIER Claire
COYEAUD	Alain	Conseiller municipal	CHAUMONT D'ANJOU	
BOURGEAIS	Nathalie	Conseillère municipale	BEAUVAU	
DE ROCHEBOUËT	Emmanuel	Conseiller municipal	CHAUMONT D'ANJOU	Absent excusé PVR COYEAUD Alain
LAIR	Gilles	Conseiller municipal	BEAUVAU	
VIERON	Séverine	Conseillère municipale	BEAUVAU	
BEAUDOIN	Pauline	Conseillère municipale	CHAUMONT D'ANJOU	
MABIT	Raymond	Conseiller municipal	BEAUVAU	Absent
LEMAI	Sébastien	Conseiller municipal	BEAUVAU	